



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Augmentation des maladies cardiovasculaires et prévention

Question écrite n° 30087

Texte de la question

M. Vincent Ledoux appelle l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur l'augmentation des maladies cardiovasculaires. Avec 400 victimes par jour en France, les maladies cardiovasculaires sont la première cause de mortalité chez les femmes et les seniors de plus de 65 ans. Or, selon plusieurs médecins, la période de confinement a affecté la prise en charge des maladies cardiaques. En effet, le confinement a réduit de 70 % les hospitalisations en cardiologie et de 80 % les consultations dans certains hôpitaux. De nombreux patients ont préféré reporter voire annuler ces consultations pourtant parfois vitales. Certaines hospitalisations n'ont pas pu avoir lieu car certains malades ont préféré rester chez eux pendant plusieurs jours après un AVC. Alors qu'une recrudescence du nombre d'accidents cardiovasculaires notamment chez les femmes est à craindre, de nombreux médecins s'inquiètent. Pour éviter cela, la prévention est nécessaire car dans huit cas sur dix, l'accident peut être évité. Pour cela, il pourrait être opportun de reproduire nationalement l'alerte lancée par le CHU de Lille dans les médias et à travers l'Agence régionale de santé, pour inciter les malades à se rendre à l'hôpital. Ainsi, il lui demande les intentions du Gouvernement pour accentuer la prévention pour inciter les personnes à se rendre à l'hôpital lorsque cela est nécessaire.

Données clés

Auteur : [M. Vincent Ledoux](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Agir ensemble

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30087

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 juin 2020](#), page 3783

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)